

Durée de l'épreuve: 120 minutes

Nombre de points :100

Attention! N'oubliez pas de reporter vos réponses sur la fiche de réponses.

COMPRÉHENSION ORALE

Transcription des enregistrements

Texte A Le Français

Le français est une langue romane. Il est issu du latin qui sur le territoire de la Gaule avait peu à peu remplacé **le gaulois**.

Après la Deuxième guerre mondiale, le français a cédé la place dominante à l'anglais. Pourtant, aujourd'hui le français est parlé dans le monde par près de 140 millions de personnes. On parle cette langue sur tout le territoire français, elle est **la langue officielle** d'une partie de la Suisse, d'une partie de la Belgique, d'une partie du Canada et de la Nouvelle Angleterre, du Luxembourg, de Haïti. Elle est parlée dans l'île Maurice et dans une partie de Louisiane. En Afrique, le français peut être ou non une langue officielle (cela dépend du pays), mais il reste toujours **la langue de culture commune** à de nombreux états de ce continent.

Le français a théoriquement un statut égal à celui de l'anglais dans les institutions internationales. Il demeure l'une des grandes langues internationales de communication, après l'anglais, mais concurremment avec l'espagnol et l'allemand. 72 mille professeurs enseignent le français à l'étranger.

Le français est une langue merveilleusement belle. On apprécie ses qualités, sa clarté, sa précision. On sait bien que "ce qui n'est pas clair n'est pas français".

Texte B Origines et étapes du français

Au IX-ème siècle le territoire français se trouve divisé en trois grandes régions: la région de *la langue d'oc* (Garonne, Limousin, Auvergne, Languedoc, Provence), la région *franco-provençale* (Rhône, Loire, Savoie, Jura et, en dehors de la France, Genève et Neuchâtel) et la région de *la langue d'oïl* (dans tout le reste du territoire et en Belgique).

C'est à partir du XVème siècle que **le francien**, modeste dialecte de la région parisienne et de l'Orléanais, rayonne sur la France, pénètre les parlers régionaux, s'étend à mesure que s'étendent le pouvoir et l'influence de la Cour parisienne et devient le français, langue littéraire et nationale d'un pays désormais unifié politiquement.

En 1539 on voit paraître l'Ordonnance de Villers-Cotterêts. C'est l'acte le plus important du gouvernement dans toute l'histoire de la langue. Elle prescrit l'emploi exclusif du français dans toutes les pièces judiciaires du Royaume. Cette mesure, prise pour faciliter le travail de l'administration, fait du français **la langue de l'État**. L'Ordonnance fut édictée par François 1er.

Au XVI-ème siècle la langue française s'enrichit d'une multitude de mots dérivés du grec et du latin. Les mots savoureux des régions françaises s'y ajoutent. Cet accroissement risque de lui faire perdre sa clarté naturelle. Pour y remédier, un groupe d'hommes cultivés décident de soumettre le français à une réglementation rigoureuse, en prenant pour la base le langage populaire sanctionné

par le bon usage. Cet effort prépare la fondation de l'Académie française en 1635. C'est le Cardinal Richelieu, ministre du roi Louis XIII, qui décide la naissance officielle de l'Académie, en la chargeant d'une importante mission: fixer la langue à l'aide d'un dictionnaire et d'une grammaire. Le dictionnaire fut achevé en 1694.

À partir du XVII-ème siècle le français devient **la langue universelle** de l'Europe, en remplaçant le latin. On le parle dans toutes les cours. Les élites cultivées le lisent. Du XVII-ème au XIX-ème siècle le français est la langue de l'aristocratie européenne et de la diplomatie mondiale. Les aristocrates préfèrent le français à leur langue maternelle. Les diplomates discutent et rédigent en français leurs traités. Cette suprématie devait se maintenir pendant deux cents ans. Mais la situation a profondément changé après la "belle époque" (début du XX-ème siècle). La langue française perd ses prérogatives et doit accepter le partage avec l'anglais; elle cesse d'être la langue la plus parlée dans le monde. Cependant le français reste une langue de première importance.

Activité 1.

Vous allez entendre 2 textes. Il vous est proposé 7 expressions. Vous devez indiquer 3 expressions qui figurent dans le texte 1 et 3 autres expressions qui se rapportent au texte 2.

Si vous choisissez plus de 3 expressions pour chaque texte, vous n'aurez pas de points pour cette activité.

1. Quelles **trois expressions** liées à la langue française sont mentionnées dans le **texte 1**?
 - A. le francien
 - B. **la langue officielle**
 - C. la langue universelle
 - D. **le gaulois**
 - E. la langue de l'État
 - F. **la langue de culture commune**
 - G. la langue poétique
2. Quelles **trois expressions** liées à la langue française sont mentionnées dans le **texte 2**?
 - A. **le francien**
 - B. la langue officielle
 - C. **la langue universelle**
 - D. le gaulois
 - E. **la langue de l'État**
 - F. la langue de culture commune
 - G. la langue poétique

Activité 2

Vous allez entendre les textes encore une fois. Complétez les phrases ci-dessous avec l'information (chiffres, dates) des textes. Les phrases 3-4 se rapportent au texte 1, les phrases 5-6 sont tirées du texte 2.

3. Pourtant, aujourd'hui le français est parlé dans le monde par près de **140 millions** de personnes.
4. **72 000** professeurs enseignent le français à l'étranger.
5. En **1539** on voit paraître l'Ordonnance de Villers-Cotterêts.
6. Cet effort prépare la fondation de l'Académie française en **1635**.

LEXIQUE

Activité 1. Dans le tableau ci-dessous vous trouverez 10 phrases avec des expressions en gras. Dans 5 phrases sur 10 il y a des erreurs. Si la phrase vous paraît correcte, mettez OK, dans le cas contraire, écrivez la bonne variante dans la colonne d'en face.

Si vous choisissez plus de 5 affirmations correctes, vous n'aurez pas de points pour cette activité.

	Affirmations	Votre variante
1	Depuis septembre, il fait ses études au deuxième cours de cette université .	à la deuxième année
2	Le sujet ne m'intéressait pas et je ne l'écoutais que d'une oreille.	ok
3	La colocation coûte moins cher, alors je divise mon appartement avec mon copain.	je partage mon appartement
4	Après le travail, je ferai un saut à la pharmacie au coin de la rue.	ok
5	Méfiez-vous de lui, il ne tient jamais ses mots.	Il ne tient jamais ses paroles\ses engagements
6	Qu'est-ce qui peut nous aider à décider ce problème ?	résoudre ce problème
7	De fil en aiguille , les policiers ont établi des liens et ont découvert l'assassin.	ok
8	Tu ne sais pas insister, justifier ton avis, tu es toujours mené par le bout du nez.	ok
9	En toute situation énervante, elle se ronge les ongles.	ok
10	Tout le monde dit que son comportement reste à désirer.	laisse à désirer

GRAMMAIRE

Activité 1. Dans le texte ci-dessous, traduisez en français les parties des phrases entre les parenthèses.

En hiver, mon ami Jean-Luc m'a écrit qu'il (avoir) envie. Il a décidé qu'il (faire) C'(être) une manière originale de découvrir les plus beaux paysages de cette région du monde. Jeau Luc espérait qu' il (pouvoir)

	Votre traduction
1. Si vous (захотите) passer des vacances ensoleillées en hiver, faites une croisière en Méditerranée!	vous voulez
2. L'agence de voyages vous propose (программу, которая) vous permettra de voir beaucoup de monuments et autres sites en peu de temps.	un programme qui

3. Ce sera (наилучший способ) de découvrir les plus beaux paysages de cette région du monde.	le meilleur moyen, la meilleure façon \manière
4. Vous verrez aussi les monuments (национальные) qui sont mondialement connus.	nationaux
5. Alors, vous oublierez l'hiver (на борту) du navire qui vous mènera de port en port.	à bord

PRODUCTION ÉCRITE

Regardez la photo/ le tableau. En vous basant sur ce document, décrivez le personnage (180- 200 mots) d'après le plan suivant:

- le portrait physique
- le portrait moral / le caractère
- les activités (profession, intérêts...)